

**OBJECTIFS**

- Connaître les dispositions réglementaires et recommandations applicables à la conduite des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnels (PEMP),
- Connaître la technologie et le fonctionnement des principaux organes de la PEMP pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort,
- Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des PEMP, et les règles et consignes à respecter pour réaliser en toute sécurité les manœuvres,
- Positionner et manœuvrer la PEMP en respectant ces règles.

**PUBLIC**

- Toute personne amenée à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel dans l'enceinte ou à l'extérieur de l'entreprise.

**PRÉREQUIS**

- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié,
- Savoir lire et écrire en langue française,
- Pour le niveau confirmé : être expérimenté dans la conduite de PEMP de la catégorie visée

**STAGIAIRES PAR SESSION**

- De 2 à 4 stagiaires

**DURÉE**

- Niveau débutant : 3 jours
- Niveau expérimenté : 2 jours pour un confirmé

**MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques, échanges d'expérience
- Exercices pratiques de conduite – Observation du comportement du conducteur et correction
- Matériel
- Formateur et testeur certifiés

**ÉVALUATION DES ACQUIS**

- Tests théoriques et pratiques
- Reconnaissance par validation d'un ou plusieurs CACES®

**CONTENU DE LA FORMATION****Le contexte réglementaire :**

- Les dispositions selon la réglementation en vigueur (code du travail, code pénal, code de la route) et selon la recommandation R486,
- Les conditions à remplir pour la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnels,
- Les droits, obligations et responsabilités du chargé de manœuvre.

**Les différentes plates-formes élévatrices mobiles de personnels dans l'entreprise :**

- Leur classification,
- Leurs principaux organes,
- Les sources d'énergie et secteurs d'utilisation,
- Les vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation,
- L'équilibre de la plate-forme – courbe de charge,
- Les conditions atmosphériques.

**Les règles et consignes :**

- De circulation dans l'entreprise (à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments), sur les chantiers et sur la voie publique,

**Les règles et consignes (suite) :**

- De stabilisation,
- De levage à différentes hauteurs et de descente,
- De sécurité et procédure de secours.

**Utilisation des plates-formes élévatrices :**

- Les vérifications d'usage,
- La prise de poste,
- Reconnaissance du parcours – Sol,
- Encombrement – Danger aérien – Vent,
- Évolution en marche avant et arrière,
- Stabilisation – Montée – Descente,
- La fin de poste.

**EN COMPLÉMENT sur le thème**

- Travail en hauteur – Port du Harnais
- Conduite de chariots automoteurs de manutention
- Conduite d'engins de chantier
- Sauveteur Secouriste au travail

# CERTIFICAT D'APTITUDE (CACES) A LA CONDUITE DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

(SUIVANT LA RECOMMANDATION R 486)

CACES® R.486	TYPES DE PEMP	CARACTÉRISTIQUES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION DES ÉPREUVES PRATIQUES
<b>A</b>	PEMP de type 1 groupe A	Haut. de plancher ≥ 5 m Avec stabilisateurs manuels amovibles
	<b>ET</b> PEMP de type 3 groupe A	Haut. de plancher ≥ 9 m
<b>B</b>	PEMP de type 1 groupe B	Haut. de plancher ≥ 6 m Déport ≥ 4 m Avec stabilisateurs
	<b>ET</b> PEMP de type 3 groupe B	Haut. de plancher ≥ 9 m Déport ≥ 6 m

MODALITES DE REUSSITE AUX TESTS CACES®	
<b>Épreuves théoriques</b>	Une note de 70/100 à l'ensemble du test <b>ET</b> une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun de thèmes évalués
<b>Épreuves pratiques</b>	Une note de 70/100 à l'ensemble du test <b>ET</b> une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun de thèmes évalués <b>ET</b> une note supérieurs à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème